



PREFET DU NORD

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Hauts-de-France

Unité Départementale de Lille
44 rue de Tournai
BP 259
59019 LILLE CEDEX

Affaire suivie par :

Guillaume LEROY
Tél : 03 20 40 54 10
Fax : 03 20 40 54 67
guillaume.leroy@developpement-durable.gouv.fr

À

Monsieur le Directeur de
la société GRISS SA
Avenue Pierre Brossolette
BP 159 – 59428 ARMENTIERES

59428 ARMENTIERES

Lille, le 02/09/2021

Objet : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Visite d'inspection

Monsieur le Directeur

J'ai l'honneur de vous confirmer que la DREAL, représentée par M. Guillaume LEROY , procédera à une visite d'inspection de votre établissement le 28/09/2021 à partir de 14h30.

Cette visite est prévue en deux phases, en présence des personnes que vous aurez préalablement désignées :

- Travail en salle, examen des aspects documentaires,
- Inspection des installations in situ.

Vous trouverez en annexe à la présente les principales prescriptions qui seront contrôlées lors de cette visite d'inspection. Afin d'assurer le bon déroulement de cette visite, je vous invite à tenir à disposition, le jour de l'inspection, l'ensemble des pièces permettant d'illustrer ou de justifier la bonne application des prescriptions contrôlées.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur et par délégation,
Le Technicien Supérieur en Chef

Guillaume LEROY

ANNEXE A LA LETTRE DU 27/07/2021

- Thèmes de la visite d'inspection :
- La vérification du respect de la bonne application des Fiches de Données Sécurité des produits suivants : : solvant de nettoyage NP+, CARBOGUARD 893 - B
- Base réglementaire :
- les fiches de données de sécurité des produits suivants : solvant de nettoyage NP+, CARBOGUARD 893 - B :, conformément au règlement REACH n° 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances.
- Principales dispositions qui seront contrôlées :
- L'étiquetage et les conditions de stockage des produits chimiques utilisés suivants :solvant de nettoyage NP+, CARBOGUARD 893 - B :, conformément aux fiches de données de sécurité.
- Documents à tenir à disposition le jour de l'inspection :
- Le registre des fiches de données de sécurité des produits susvisés.